

310-12-2017

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES ETCHÉMINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION  
DU BUDGET 2018 et DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
2018-2019-2020 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD,  
TENUE LE 1 décembre 2017, APRÈS LA SÉANCE RÉGULIÈRE, À  
L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR  
PROVENÇAL MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES  
CONSEILLERS SUIVANTS :**

Siège #1 - Maxime Vachon  
Siège #2 - Christian Lamontagne  
Siège #3 - Alexandre Provençal  
Siège #4 - André Loubier  
Siège #5 - Samuel Goudreau  
Siège #6 - Richard Fauchon

Madame Linda Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 23 novembre 2017 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2018 et du Programme Triennal d'immobilisation 2018-2019-2020 de cette municipalité.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**IL EST PROPOSÉ PAR: André Loubier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ouverture de la séance pour l'adoption du budget 2018 et du Programme triennal d'immobilisations soit faite, il est 19h44.  
ADOPTÉE

311-12-2017

**2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018
- 4 - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Cette séance extraordinaire étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget 2018 et du plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018, les membres du conseil procéderont en conséquence.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.  
ADOPTÉE

312-12-2017

### **3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018**

ATTENDU la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2018, ce document étant annexé et faisant partie intégrante de ce procès-verbal;

ATTENDU QU'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

ATTENDU QUE madame la secrétaire donne un aperçu des taux de taxes selon ce que le conseil adoptera comme budget et fait la lecture des prévisions budgétaires de chacun des départements.

#### **EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal de la municipalité adopte le budget de l'exercice financier de 2018 prévoyant;

- Des revenus de 1 125 054\$
- Des dépenses de 1 021 274\$
- Un excédent d'opérations avant conciliation à des fins fiscales de 103 780\$
- Les affectations financières suivantes
  - 97 780\$ au remboursement de la dette à long terme
  - 6 000\$ à un fonds réservé (vidange boues)
  - 115 000\$ aux dépenses d'immobilisation de l'exercice
  - 115 000\$ d'appropriation du surplus accumulé.

ADOPTÉE

313-12-2017

### **4 - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers de 2018-2019-2020 au montant de 636 240\$ soit et est adopté par le conseil.

QUE le programme soit annexé à la présente résolution pour valoir comme s'il était au long reproduit.

ADOPTÉE

### **5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

314-12-2017

### **6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

**IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée , il est 19 heures 54 minutes.

ADOPTÉE

---

Hector Provençal, maire

---

Linda Gilbert, directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

**Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**

---

Hector Provençal, maire